

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2022-198

PUBLIÉ LE 26 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

26_Préf_Préfecture de la Drôme /

26-2022-12-26-00001 - Arrêté préfectoral confiant la suppléance de poste de Mme la Préfète à Mme la Directrice de Cabinet (1 page)

Page 3

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2022-12-26-00001

Arrêté préfectoral confiant la suppléance de
poste de Mme la Préfète à Mme la Directrice de
Cabinet



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DE LA DRÔME

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 26-2022-12-26-00001 EN DATE DU 26/12/2022
CONFIANT LA SUPPLÉANCE DE POSTE DE MADAME LA PRÉFÈTE DE LA DRÔME
À MADAME DELPHINE GRAIL-DUMAS, SOUS-PRÉFÈTE, DIRECTRICE DE CABINET**

La Préfète de la Drôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 204-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 30 juin 2021 nommant M. Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme, à compter du 19 juillet 2021 ;

Vu le décret du 17 août 2021 nommant Mme Delphine GRAIL-DUMAS, Sous-Préfète, directrice de cabinet de la préfète de la Drôme, à compter du 30 août 2021;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1 : Mme Delphine GRAIL-DUMAS, en qualité de directrice de cabinet, est chargée de la suppléance du poste de préfète le vendredi 30 décembre 2022 à 08h au samedi 31 décembre 2022 à 14h.

Article 2 : Délégation de signature est donnée, à ce titre, à Mme Delphine GRAIL-DUMAS en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Article 3 : Madame la Préfète et Madame Delphine GRAIL-DUMAS, directrice de cabinet, désignée pour la suppléance sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Valence, le 26/12/2022

Signé

Elodie DEGIOVANNI

3 boulevard Vauban
26030 VALENCE CEDEX9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr